

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mai 2023 à 20h30

Urbanisme, Patrimoine, Habitat et Commerce

Patrimoine

25. Désaffectation de l'école de Neuville

Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par courrier en date du 3 novembre 2020, l'Inspecteur d'académie alertait la collectivité quant à la baisse continue du nombre d'élèves, depuis la rentrée 2014, dans le département du Calvados. La commune déléguée de Vire n'échappe pas à cette réalité, avec une démographie scolaire en diminution constante depuis l'an 2000, ainsi qu'en témoigne le relevé suivant. Toutefois, à la rentrée de septembre 2022, nous avons enregistré une légère augmentation des effectifs.

	2000	2005	2010	2015		2020	2021	2022
Effectifs maternelles	495	467	338	280		234	215	237
Elèves petite section	146	113	102	88		73	59	69
Nbre classes maternelles	20	18	15	13		10	10	9
Effectifs élémentaires	784	712	648	527		453	432	436
Elèves CP	145	134	116	88		65	81	75
Nbre classes élémentaires	32	30	28	24		19	18	18
Total élèves	1279	1179	986	807		687	647	673
Total classes	52	48	43	37		29	28	27

Dans ce contexte, la collectivité a été amenée à réfléchir aux modifications susceptibles d'être apportées à sa carte scolaire. Après étude de différents scenarii, la municipalité a décidé, dès la rentrée 2021, le regroupement des écoles primaires Malraux-Neuville et Saint-Exupéry dans l'objectif de créer un nouveau groupe scolaire Malraux/Saint-Exupéry qui accueille les enfants des classes maternelles sur le site de Saint-Exupéry et les enfants de classes élémentaires sur le site de Malraux.

En ce sens, le Directeur Académique à l'époque, a pris acte de cette décision et a validé le transfert des quatre classes concernées (les deux classes élémentaires de l'école Saint-Exupéry vers Malraux et les deux classes de l'école maternelle de Neuville vers Saint-Exupéry).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230526-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2023

Affichage : 30/05/2023

Délibération n°2023/05/22/25 du 22 mai 2023 à 20h30



Le Conseil Municipal a entériné par délibération en date du 8 février 2021, la création du nouveau groupe scolaire Malraux/Saint-Exupéry entraînant, indirectement, la fermeture de l'école maternelle de Neuville.

Conformément à la circulaire n°2003-104 du 3 juillet 2003, l'avis de M. le Préfet a été sollicité par courrier en date du 21 octobre 202 quant à la désaffectation de l'école maternelle de Neuville.

Aucune objection n'ayant été émise, il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord à la désaffectation des locaux scolaires du site de Neuville.

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,
- Le Code Général de la Propriété des Personnes Publics et notamment ses articles L.2111-1 et L.2141-1 et suivants,

CONSIDERANT :

- Que l'école maternelle de Neuville n'est plus affectée à l'usage direct du public ni à un service public, et ne présente plus aucune utilité à ce jour pour la commune,
- Que la modification de la carte scolaire de la commune a acté le transfert des deux classes élémentaires de l'école Saint-Exupéry vers Malraux et les deux classes de l'école maternelle de Neuville vers Saint-Exupéry.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission Education, Formation du 12 janvier 2021,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 10 Mai 2023,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De constater la désaffectation de l'école maternelle de Neuville, cadastrée BM0136 et située 5 rue de l'Eglise.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	41	7
Vote Pour	41	7
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230526-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2023

Affichage : 30/05/2023

Délibération n°2023/05/22/25 du 22 mai 2023 à 20h30

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 34

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 7

Nombre de membres absents: 3

Le 22 Mai 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 16 Mai 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet de Vire Normandie le 16 Mai 2023.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard		<input checked="" type="checkbox"/>		
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis		<input checked="" type="checkbox"/>		Cindy COIGNARD
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		
DROULLON Joël		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre-Henri GALLIER
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Annie ROSSI
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230526-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2023

Affichage : 30/05/2023

Délibération n°2023/05/22/25 du 22 mai 2023 à 20h30

MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane		<input checked="" type="checkbox"/>		Roselyne DUBOURGUAIS
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEVERRIER Rosine		<input checked="" type="checkbox"/>		Sylvie GELEZ
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			